

communiqué

Baloua Aït Baloua gagne la première manche !

On se souvient que , le 13 septembre 2006, Baloua Aït Baloua avait saisi le Tribunal administratif de Marseille pour demander la suspension du refus du préfet de lui délivrer une carte de résident après 23 années de travail dans l'agriculture des Bouches-du-Rhône.

Ce lundi, 18 septembre 2006, le juge des référés a rendu sa décision. Il ordonne au préfet des Bouches-du-Rhône de délivrer à M. Aït Baloua « **une autorisation provisoire de séjour l'autorisant à travailler** »

Dans la bataille que Baloua Aït Baloua a entreprise dès mars 2005, cette décision favorable, toute provisoire qu'elle soit, est extrêmement importante.

En effet, le juge considère que Baloua Aït Baloua était « **en réalité un travailleur permanent car occupant un emploi permanent** » et que son statut de saisonnier invoqué par le préfet pour rejeter sa demande de titre de séjour permanent n'était qu'une « **apparence juridique que son employeur et l'administration avaient entendu donner à son embauche et à son séjour sur le territoire français** ».

C'est une reconnaissance officielle de la fiction de beaucoup d'emplois saisonniers en agriculture qui vient conforter les analyses des inspecteurs généraux de l'Agriculture et des Affaires sociales dans le rapport 2001-118 de novembre 2001 tenu secret et, naturellement, sans suite.

Elle est une nouvelle perche tendue à l'administration pour cesser des pratiques favorisant la surexploitation des travailleurs étrangers et revenir à sa fonction première : faire respecter l'état de droit.

Pour Baloua Aït Baloua, cette première victoire le confirme dans la justesse de son combat. Désormais, il peut affronter les étapes suivantes à l'abri du risque d'être exilé de force d'un pays où il a fourni toute sa force de travail depuis l'âge de 24 ans.

PJ. Ordonnance du TA

A.S.T.I de Berre, Association de coopération Nafadji Pays d'Arles, Cimade, Comité local ATTAC-Pays salonnais, Comité local ATTAC-Marseille, Confédération Paysanne, CREOPS, Droit Paysan 13, ESPACE-Accueil aux étrangers, Fédération du MRAP 13, FGA CFDT, Forum Civique Européen, FSU 13, Ligue des Droits de l'Homme.
